

MERCREDI 6 mai 1964.

*Il est ordonné:*—Que, afin d'assurer la survivance du rôle essentiel joué par l'industrie du tabac dans l'économie de la nation, le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation soit autorisé à étudier les possibilités actuelles de recherche et d'expérimentation en ce qui concerne la production et le traitement du tabac dans ce pays et à recommander des moyens pratiques d'encourager et d'aider la production du tabac canadien.

MERCREDI 27 mai 1964.

*Il est ordonné:*—Que les noms de MM. Kelly et Brown soient substitués à ceux de MM. Pennell et Matheson respectivement sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Attesté.

*Le greffier de la Chambre,*  
LÉON-J. RAYMOND.

Le 29 MAI 1964.

Le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation a l'honneur de présenter son

## PREMIER RAPPORT

Le Comité recommande:

1° Qu'il soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont il ordonnera la publication et que l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue à cet égard;

2° Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre s'il le faut pour la commodité des témoins.

Respectueusement soumis,

*Le président,*  
RUSSELL C. HONEY.

(Agréé le même jour.)